

Liste des délibérations de la séance de Conseil Municipal du Vendredi 18 Novembre 2022

Demande de rajout à l'ordre du jour : « Délibération indemnité de gardiennage de l'église pour le père Africain Mutabazi » et « Délibération création de deux emplois de vacataires » :

Le Conseil Municipal accepte à 13 voix pour et 1 voix contre (Mme JOUFFROY Brigitte) de rajouter les délibérations ci-dessus à l'ordre du jour.

1/ Approbation du procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du Mardi 11 octobre 2022 :

Le compte rendu du conseil municipal du Mardi 11 octobre 2022 **a été approuvé à 13 voix pour et 1 abstention** (Mme JOUFFROY Brigitte).

2/ Délibération pour des demandes de subventions pour le changement de la chaudière de la salle de la Grenette :

Après avoir délibéré, le conseil municipal **valide à 13 voix pour et 1 abstention (Mme JOUFFROY Brigitte)** pour demander une subvention DETR à la Préfecture du Jura et une subvention DST au Conseil Départemental du Jura pour le changement de la chaudière de la salle de la Grenette pour un montant de travaux de 17 768 € HT.

3/ Délibération pour des demandes de subventions pour la réfection des sols souples concernant l'aire de jeux des enfants au « Parc de Loisirs En Lune » :

Après avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité pour demander une subvention DETR à la Préfecture du Jura et une subvention DST au Département du Jura pour la réfection des sols souples concernant l'aires de jeux des enfants au « Parc de Loisirs En Lune » pour un montant de travaux de 34 940,97 € HT.

4/ Délibération pour des demandes de subventions pour le changement des fenêtres et volets concernant les appartements du premier et deuxième étage de la Mairie :

Après avoir délibéré, le conseil municipal valide à 13 voix pour et 1 abstention (Mme JOUFFROY Brigitte) pour demander une subvention DETR à la Préfecture du Jura et une subvention DST au Conseil Départemental du Jura pour le changement des fenêtres et volets concernant les appartements du premier et deuxième étage du bâtiment de la Mairie pour un montant de travaux de 14 868 € HT.

5/ / Délibération pour des demandes de subventions pour la réfection de la façade, des volets et des fenêtres concernant notre immeuble au 55 Grande Rue :

Après avoir délibéré, le conseil municipal **valide à l'unanimité** pour demander une subvention DETR de la Préfecture du Jura et une subvention DST au Conseil Départemental du Jura pour la réfection de la façade, des volets et des fenêtres concernant notre immeuble au 55 Grande Rue pour un montant de travaux de 1 957 € HT.

6/ Délibération pour vendre l'immeuble situé au 29 Rue de Bresse :

Après avoir délibéré, le conseil municipal valide à 13 voix pour et 1 voix contre (Mme JOUFFROY Brigitte) pour vendre l'immeuble situé au 29 Rue de Bresse.

7/ Délibération pour accepter la proposition de l'entreprise Blanc Agencement relative au sinistre de la salle des Frères :

Après avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité pour accepter la proposition de l'entreprise Blanc Agencement relative au sinistre de la salle des Frères.

8/ Délibération pour déterminer le tarif, les assiettes de coupes 2023 ainsi que le règlement d'affouage :

Après avoir délibéré, le conseil municipal valide à 13 voix pour et 1 abstention (Mme JOUFFROY Brigitte) pour déterminer le tarif, les assiettes de coupes 2023 ainsi que le règlement d'affouage.

9/ Délibération en faveur d'une demande de subvention pour le plan de relance forestier :

Après avoir délibéré, le conseil municipal valide à 13 voix pour et 1 abstention (Mme JOUFFROY Brigitte) pour une demande de subvention pour le plan de relance forestier.

10/ Délibération pour une demande d'aide « renouvellement forestier » dans le cadre de la crise COVID : Cette délibération est annulée.

11/ Délibération pour procéder au changement tarifaire du forfait branchement eau :

Après avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité pour procéder au changement tarifaire du forfait branchement eau.

12/ Délibération relative au rapport annuel 2021 du SYDOM:

Après avoir délibéré, le conseil municipal valide à 13 voix et 1 voix contre (Mr ROUX Philippe) pour valider le rapport annuel 2021 du SYDOM.

13/ Délibération pour indiquer le motif d'intérêt général lié à un chèque à encaisser :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité pour indiquer le motif d'intérêt général lié à un chèque à encaisser.

14/ Délibération pour effacer des créances irrécouvrables :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité pour effacer des créances irrécouvrables.

15/ Délibération indemnité de gardiennage de l'église pour le père Africain Mutabazi :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à 13 voix pour et 1 abstention (Mme JOUFFROY Brigitte) pour mettre en place l'indemnité de gardiennage de l'église au nouveau prêtre le père Africain Mutabazi.

16/ Délibération création de deux emplois de vacataires :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à 13 voix pour et 1 abstention (Mme JOUFFROY Brigitte) pour créer deux emplois de vacataires.

Le Maire Christian BRETIN